

Entre
Vous
&
Nous

2022



Meilleurs vœux



Mot du Maire

Depuis le début du mandat, nous avons appris à cohabiter avec la covid 19. Il faut reconnaître que cette crise sanitaire est pesante pour nous tous, nous devons rester vigilants, prendre le maximum de précautions tout en gardant un regard sur nos proches.

Le conseil municipal a pris ses marques depuis son élection, et doit pour concrétiser les projets faire procéder à des études d'ingénierie.

En 2022, nous allons poursuivre la dynamisation du bourg, avec le transfert du bar PMU. Après différents échanges, Madame et Monsieur Marie et Carlos Nino les gérants du bar Le Sulky, ont opté pour se déplacer dans le local de l'ancien proxi. Ce local central face à l'église va leur offrir un meilleur outil de travail. Des travaux sont nécessaires pour apporter un meilleur confort, pour une installation souhaitée d'ici fin d'année. Du côté de l'habitat, nous travaillons avec deux bailleurs sociaux pour la réalisation de logements situés au 18 rue de la forêt et rue Saint Martin. Une douzaine de logements de type 2 à type 4 sont à l'étude.

En parallèle, nous poursuivons la commercialisation du lotissement de la touche godet. L'étude de danger finalisée a permis aux autorités d'autoriser la poursuite de la tranche 1 du lotissement.

Concernant le lotissement de la Foucherie, le permis d'aménager est en cours. Il offrira 11 parcelles communales, avec un projet conjoint de 4 parcelles privées.

Avec ces deux lotissements, nous offrons le choix, et espérons accueillir de nouvelles familles.

Enfin, vous êtes nombreux à nous alerter sur la sécurité routière aux entrées de bourg et des écoles. Nous souhaitons mener une réflexion sur la vitesse, souvent excessive. Afin d'aménager et d'apporter une réflexion globale, nous allons travailler avec un cabinet sur ce sujet complexe, et y associer les Pertrais.

Je profite de ce début d'année pour offrir à chacun tous mes bons vœux de santé et bonheur et de partager de bons moments avec ceux qui vous sont chers.

Jean-Luc
VEILLÉ



jl.veille@lepertre.fr

Vie^{la} Communale

Plan d'eau

Le 11 décembre dernier, l'entreprise pisciculture Gandon est venue réaliser le réempoissonnement du plan d'eau.

Des gardons, tanches et carpes ont été introduits, en quantité limitée pour permettre une vie aquatique, tout en respectant l'aménagement réalisé dans l'idée toujours de limiter la prolifération des cyanobactéries.



Transfert du Bar Pmu

Madame et Monsieur Marie et Carlos Nino, gérants du Sulky, ont été invités au conseil municipal d'octobre, afin d'échanger avec les élus sur le projet de transfert de leur commerce dans le local communal, anciennement occupé par le Proxy.

Après une présentation de leurs parcours professionnels, ils ont fait le point sur les différentes activités et les services proposés (bar, presse, tabac, PMU, jeux, vente timbres fiscaux, paiements de proximité ...) et sur leur souhait de continuer à diversifier les services de proximité.

La taille du local communal, ainsi que son emplacement leur permettraient de développer leurs activités. Ce local offre de meilleures possibilités d'agencement et une surface utile plus grande que le local actuel.

Lors de la séance de questions / réponses avec les élus, les points suivants ont été discutés :

- meilleure visibilité du commerce et participation à la dynamique du centre bourg
- plus de sécurité rue de la Poste : moins de stationnements gênants et absence de la terrasse sur la voie de circulation
- une terrasse plus agréable et moins dangereuse pourrait être aménagée place des artistes, un peu en retrait de l'accès à la place.

- l'organisation d'évènements extérieurs (pendant les fêtes du Pertre par exemple) serait facilitée.

Concernant les aspects financiers et la faisabilité du projet pour leur commerce, Marie et Carlos Nino vont réaliser un audit avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie). Cet audit leur permettra de mesurer les perspectives d'accroissement du chiffre d'affaires, de faire le point sur les aménagements nécessaires, et sur les aides possibles. Le coût de cet audit est à leur charge (2 000€).

A l'issue des échanges, le conseil municipal a décidé de demander au cabinet Segretain, une estimation des travaux à réaliser pour mettre à disposition un local prêt à recevoir un commerce. Les aménagements spécifiques au commerce sont exclus de cette étude (bar, mobilier, équipement de cuisine, ...). Le vote a eu lieu à bulletin secret : 12 voix pour, 3 voix contre.

Suite à une première estimation, une enveloppe de 200 000 € est à prévoir, et des premiers contacts permettent d'espérer des subventions. Le conseil municipal a validé l'estimation du chiffrage des travaux et la signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Segrétain (11 voix pour, 4 voix contre).

Rencontre avec les habitants du quartier Saint Joseph

Après une rencontre entre les élus et les habitants du lotissement de La Reinerie (au mois de mars dernier), un moment d'échange a eu lieu avec les habitants du quartier Saint-Joseph.

Les personnes résidant allée Saint-Joseph, allée de la Croix-Robin, allée de la Butte et rue de Brielles à proximité de ces allées, ont été conviées à une rencontre mi décembre. Quelques habitants se sont déplacés, malgré le contexte sanitaire et une météo peu propice.

Le non respect des limites de vitesse de circulation route de Brielles a été évoqué, et même constaté lors de la visite du quartier. Ce phénomène est malheureusement présent sur l'ensemble des entrées de bourg.

Une réflexion sera menée pour sécuriser la circulation.



Le devenir de la parcelle communale (en bleu ci-dessus) jouxtant le dépôt de car a été discuté. Le souhait des riverains est de conserver cette parcelle comme espace de jeux pour les enfants, et espace tampon pour les nuisances sonores liées aux cars. La cession de quelques mètres en fond de parcelle pour permettre un meilleur stationnement des cars est envisageable, à condition de replanter une nouvelle haie, voire de mettre en place un merlon. Même avec cette cession, la taille de la parcelle resterait compatible avec une construction future. Des pistes, comme éco-pâturage, ou un jardin partagé ont été abordés, mais sans être retenues.

Transport scolaire pour nos écoles primaires

Vitré communauté est responsable de l'organisation des transports scolaires sur son territoire. Aujourd'hui seules 4 communes bénéficient d'un transport vers (et depuis) les écoles primaires, financé par Vitré Communauté. Dans le cadre du renouvellement des marchés du transport scolaire, et dans un souci d'équité entre les communes, Vitré Communauté n'organisera plus le ramassage scolaire des primaires, dès la rentrée 2022.

Sur les quelques enfants utilisant aujourd'hui ce car sur notre commune, 4 seront concernés par ce changement (les autres poursuivront leur scolarité au collège). Les familles en ont été informées par Vitré Communauté, et une rencontre avec les élus du Pertre est prévue en janvier.

Si vous envisagiez de faire une demande de transport pour votre (ou vos) enfant(s) pour la rentrée 2022, il convient donc de trouver une alternative. N'hésitez pas à contacter la mairie le plus tôt possible pour échanger sur votre situation.

Coût financé par Vitré Communauté

28 600 €



Distributeur de billets

Vous passez régulièrement devant, mais l'utilisez-vous ?

Le distributeur de billets est présent en centre bourg grâce à un contrat entre la commune et le Crédit Mutuel de Bretagne. Plus le nombre d'opérations réalisées est important, moins cela coûte à la commune ; c'est son utilisation qui permettra de faire perdurer ce service.

Alors n'hésitez pas, profitez de vos courses ou visites dans le bourg pour faire vos retraits !



Antenne Relais

La mise en service de l'antenne relais a (enfin) été réalisée début décembre 2021.

A l'heure où nous rédigeons cet article, nous n'avons eu aucun signalement de difficulté de réception de la TNT. Nous vous rappelons qu'en cas de souci il suffit d'appeler le 0970 818 818 ou d'aller sur la plateforme www.recevoirlatnt.fr.

Travaux de voiries

Comme évoqué dans notre précédent bulletin, le curage des fossés a été réalisé fin décembre. L'entreprise TRAM TP est intervenue sur les secteurs de Route du bas Chevrier, le Perrin, Le bois d'Ossé, la Charbonnerie, pour un montant de 10 862 € TTC.

Élections

Une refonte des listes électorales doit être réalisée en 2022.

Une nouvelle carte électorale sera donc adressée à l'ensemble des électeurs, qu'ils soient anciennement ou nouvellement inscrits sur la liste électorale.

Des modifications seront apportées sur les cartes :

1. Un QR code a été ajouté sur le recto de la carte. Lorsqu'il est flashé, il permet d'accéder au site internet Élections
2. Le Numéro national d'électeur (NNE), déjà présent sur l'ancien modèle, est mis en valeur. En effet, à partir du 1er janvier 2022, le mandant devra renseigner son NNE et celui de son mandataire pour pouvoir donner procuration.

Les électeurs peuvent retrouver leur NNE en consultant leur carte électorale (ancienne ou nouvelle), ou à compter du 1er janvier 2022 en consultant le module «Interroger sa situation électorale» sur service-public.fr :



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour l'élection présidentielle, les électeurs pourront procéder à leur inscription sur les listes électorales jusqu'au vendredi 4 mars 2022.

Les cartes électorales seront envoyées, à l'adresse de rattachement de leurs titulaires au minimum trois jours avant la date du premier tour de scrutin.

SIVOM

Le Pertre - Saint-Cyr-le-Gravelais



La commission périscolaire se réunit régulièrement afin de travailler sur différentes thématiques : centre de loisirs, garderie, restauration scolaire. Son rôle est aussi d'être à l'écoute des agents, afin de les accompagner dans leur travail au quotidien. Des rencontres ont été organisées entre les agents des différents sites, afin d'échanger sur les pratiques, les difficultés, les solutions mises en place.

Cantine : Les membres de la commission ont rencontré récemment Mr Rupin, président de l'OGEC, Jocelyne Marquet, en charge de la restauration scolaire à l'école Saint Sébastien, avec la présence de Mr Abgrall, directeur chez notre prestataire Convivio. Des échanges ont suivi sur les locaux de la cantine, le fonctionnement, et les améliorations à apporter.

Centre de loisirs : Le programme pour juillet 2022 est en cours d'élaboration, des camps seront proposés pour les 3-6 ans et les 7-10 ans. Le fil conducteur n'est pas encore défini, mais devrait permettre à nos enfants et leur équipe d'animateurs de mettre en avant auprès du public les activités réalisées.

Garderie : au fil des mercredis, des thématiques diverses sont proposées : les animaux marins ou terrestres, le système solaire ou encore la nature, de quoi satisfaire la curiosité des enfants.

Service technique : Olivier Veillé a décidé de partir pour s'investir en tant qu'auto-entrepreneur dans le domaine de l'éco-pâturage. L'ensemble des élus du SIVOM le remercie pour son investissement durant de longues années au sein du service technique, et lui souhaite une bonne continuation professionnelle.

Décorations de Noël

Petite innovation, nous avons remplacé le grand sapin par des petits sapins ! Nous avons profité de la vente de l'APEL pour nous fournir, ceux-ci installés par nos agents, ont été décorés par les enfants du centre de loisirs lors des activités du mercredi. Le CMJ a participé en décorant les vitrines du Proxi (ancienne épicerie) et de la bibliothèque. Vous avez pu suivre également le « calendrier de l'avent des jeunes » à travers des messages quotidiens. Les habituelles illuminations ont été installées.

Notre contrat avec le prestataire actuel arrive à son terme : l'occasion pour repenser la décoration et les illuminations. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées, vos photos...



Syndicat d'eau et d'assainissement

Le Pertre – Saint Cyr-le-Gravelais

Travaux de sécurisation de la station d'épuration de Saint Cyr-le-Gravelais

Les travaux de sécurisation de la station d'épuration de Saint Cyr-le-Gravelais sont terminés. Le coût des travaux a été de 19 599 € HT (abattage des arbres, dessouchage et fossés, curage et clôture). L'espace de stockage pour la commune de Saint Cyr-le-Gravelais sur la partie inutilisée de la station – avec une clôture et un portail indépendant – est également réalisé. Le coût a été pris en charge par la commune.

Travaux de rénovation de notre réseau d'assainissement

Le comité syndical du 14 décembre dernier a approuvé le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de rénovation du réseau d'assainissement. Ces travaux permettront d'éliminer les eaux parasites et d'améliorer le traitement des effluents dans nos stations d'épuration dans des proportions très importantes, à savoir : près de

151 m³ par jour sur les 186 m³ d'eaux parasites, soit plus de 80 %. Le coût des travaux est estimé à 245 883 € HT. Nous pouvons compter sur une subvention à hauteur de 30 % de l'Agence de l'eau. L'attribution des marchés se fera fin janvier 2022 avec un début des travaux fin mars début avril 2022. Afin d'éviter de trop perturber le trafic à l'intérieur de nos agglomérations, les travaux seront étalés par secteur.

Tarifs des surtaxes syndicales d'assainissement pour 2022

Le comité syndical a décidé de maintenir les tarifs de 2021. Ce sera la 4^{ème} année consécutive sans augmentation. Une étude financière au printemps prochain sera réalisée afin d'examiner l'évolution des tarifs dans les prochaines années en fonction de nos besoins.

Le président, Joseph Maréchal

Centre Communal d'Action Sociale

Santé et autonomie : des activités entièrement financées par la conférence des financeurs d'Ille-et-Vilaine (Mutuelles, associations; départements,...) sont mises en place dès novembre, au profit des + de 60 ans:

Marche bâton : encadrées par une animatrice, 26 séances de marche sont proposées le jeudi, pour un groupe d'une dizaine de personnes. Une activité dynamique et conviviale, de plein air, afin de garder le rythme !

Se renforcer après 60 ans : à compter de janvier, une professionnelle vous aide à reprendre en douceur une activité physique, deux séances seront consacrées à la diététique, et à l'issue du programme, un bilan vous sera proposé. Les séances ont lieu à la salle des associations, sur inscription préalable.

Lien social : comme l'an passé, le contexte sanitaire ne nous permet pas de nous retrouver autour d'un repas ; nous avons conscience que ce temps convivial est important pour nos aînés, et dès que possible, nous le proposerons à nouveau. Nous reconduisons pour cette année les colis de Noël ou bons d'achats pour les plus de 75 ans.

Nos aides à domicile : 5 agents œuvrent au quotidien auprès de nos aînés.

C'est pour certains des usagers un rendez-vous important, voir primordial, dans une longue journée de solitude.

Nous remercions ici madame Bouvet, professeur de sophrologie, qui propose bénévolement, aux aides à domicile des séances de bien-être et de relaxation.

Nous sommes en période hivernale, dans un contexte sanitaire particulier, soyons vigilant à notre entourage.

Si vous constatez des difficultés ou des situations inhabituelles, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous prenions les dispositions nécessaires.





Jeunesse

- Programme ELI (Espace Loisirs Itinérant)

Devant le succès de juillet, et après un sondage auprès des familles, nous avons reconduit le dispositif pendant les vacances de la Toussaint. 18 jeunes encadrés par deux animateurs ont pu se retrouver chaque jour autour d'activités variées. Une soirée avec les parents et les élus permettait d'échanger sur le fonctionnement, qui satisfait autant les familles que les enfants. Le programme sera reconduit du 25 au 29 juillet et du 24 au 28 octobre 2022, ouvert cette fois à 24 enfants. Une communication sera réalisée pour l'ouverture des inscriptions à ELI.

- Commission information jeunesse de Vitré Communauté

Nous participons à la commission information jeunesse de Vitré communauté : cette commission se réunit une fois par trimestre, c'est l'occasion d'échanger sur les projets, exprimer nos besoins, chercher des informations... la dernière réunion du 4 décembre nous a permis de valider la feuille de route 2022.

Forum jobs d'été : vendredi 4 mars 2022 à Vitré

Le Parcours Entrepreneuriat Jeunesse : octobre 2022

Un chantier international de bénévoles : juillet 2022

Nouveau : Une action autour du secourisme : juin 2022

Des dispositifs tout au long de l'année

Les dispositifs d'accompagnement et de soutien aux jeunes : La Bourse Agir Jeunes et La BIJ (Bourse Internationale Jeunes) - Le dispositif « service civique » Le dispositif « Promeneurs du Net » - Vous pouvez retrouver tous ces dispositifs sur le site de Vitré Communauté, rubrique « Service Info Jeunes »

NOUVEAU

Le SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Service National Universel est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire.

Objectifs du S.N.U :

- La transmission d'un socle républicain
- Le renforcement de la cohésion nationale
- Le développement de la culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle

Le SNU s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans:

Il s'articule en 3 étapes :

- Un séjour de cohésion de 2 semaines
- Une mission d'intérêt général de 84 heures
- La possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois

FORMATION BAF

avril 2022 et février 2023

Vous souhaitez travailler dans l'animation pendant vos vacances, ou encore avoir une première expérience professionnelle, cette formation est faite pour vous : la formation est ouverte aux jeunes, sur dossier et entretien le 26 février, elle aura lieu à La Guerche de Bretagne, en internat.

N'hésitez pas, de nombreux animateurs sont attendus pour cet été !

Pour tous renseignements sur le déroulement et la prise en charge :

PIJ (Point Info Jeune)

[prij-argentre@vitrecommunaute.org](mailto:pij-argentre@vitrecommunaute.org)

02.99.96.54.01

Conseil municipal des jeunes

Notre équipe de jeunes élus prend décidément son rôle très à cœur. Pleins d'entrain et d'idées, ils nous ont démontré tout récemment leur envie de rendre notre village plus attrayant et plein de joie pour les fêtes.

Vous avez pu découvrir leurs talents d'illustrateurs sur les vitrines de l'ancienne épicerie et sur les portes de la bibliothèque. Ils ont également élaboré un calendrier de l'Avent permettant à tout un chacun de se réveiller avec une nouvelle phrase bienveillante ou amusante chaque jour ! Si vous en avez raté quelques-unes sur le panneau numérique dans le village, vous les retrouverez sur la page Facebook de la commune.

Nous souhaitons également partager avec l'ensemble des Pertrais, le programme de ces 9 prochains mois.

Le partage, le vivre ensemble tout en incluant le respect de la nature sont au cœur de leurs préoccupations, c'est pourquoi nous débuterons l'année avec la mise en place d'un projet de plantation d'arbres fruitiers pour célébrer chaque naissance de l'année à Le Pertre.

Par ailleurs, nous prévoyons la conception d'une cabane à jeux.

Un peu dans la lignée de la Boite à livres – située près du plan d'eau, cette petite ludothèque sera ouverte à tous en laissant à disposition des jeux pour s'amuser sur place en famille et entre amis.

Avis aux amateurs et amatrices de bricolage et de jeux : certaines étapes de ce projet seront participatives !



État Civil 2021

Naissances

Naëlle JOSEPH est née le 26 Février à VITRÉ

Naëly JOSEPH est née le 26 Février à VITRÉ

Naël GALAIS est né le 27 Mai à VITRÉ

Noam GALLAIS est né le 27 Mai à VITRÉ

Monrina DADA est née le 29 Juin à RENNES

Jade SOURDRIL est née le 24 Août à VITRÉ

Sacha GUILLET est né le 15 Septembre à VITRÉ

Léon JEUSSE est né le 14 Octobre à VITRÉ

Naïs PITOU est née le 8 Décembre à VITRÉ

Romane ESNAULT est née le 14 Décembre à Vitré

Pacs

Grégory ORHAND et Lucie PANNETIER se sont pacsés le 23 Février

Teddy MOREL et Solène MEHEUT se sont pacsés le 23 Février

Maxime POIRIER et Coraline FOURNAGE se sont pacsés le 13 Mars

Mariage

Tony SABLÉ et Hélène LOUVEL se sont unis le 26 Juin

Décès

Cyrille CASTELLO est décédé le 6 janvier à LE PERTRE

Marie-Thérèse RABOURT née FOUCHER est décédée le 10 janvier à LE PERTRE

Victoire LOISEL née GILBERT est décédée le 14 janvier à LE PERTRE

Louise BÉASSE née POTIN est décédée le 10 mars à VITRÉ

Paul BEUCHER est décédé le 12 avril à VITRÉ

Léontine RETHIERS est décédée le 16 avril à LE PERTRE

Jacky LEBRETON est décédé le 9 mai à LE PERTRE

Adrienne GOUABEAU née CORMIER est décédée le 20 mai à LE PERTRE

Francis PAUTONNIER est décédé le 2 juin à VITRÉ

Pierre CHARON est décédé le 7 août à LE PERTRE

Liliane JULLIOT née TERRIER est décédée le 21 septembre à LE PERTRE

Maurice BÉASSE est décédé le 14 octobre à LE PERTRE

Francis MOUTELIÈRE est décédé le 5 novembre à CESSON-SÉVIGNÉ

Nicolas TIREAU est décédé le 19 novembre à LE PERTRE

Madeleine JAMIER est décédée le 11 décembre à LE PERTRE

Huguette BOISSEAU née ROCU est décédée le 19 décembre à LE PERTRE

Bernard BRÉJUIN est décédé le 29 décembre à LE PERTRE

Marie SALMON née ROCHER est décédée le 30 décembre à LE PERTRE



EHPAD St Joseph

A l'EHPAD, l'année 2021 s'est achevée avec l'arbre de Noël des résidents : un spectacle animé par Pierre Bouguier, des gourmandises confectionnées par notre chef cuisinier et un cadeau distribué à chacun de nos aînés !

Le Père-Noël nous a même fait l'honneur de se déplacer.

Nous avons une pensée pour les enfants de l'école Saint-Sébastien que les résidents espèrent très vite revoir pour des échanges intergénérationnels.

La directrice et le personnel de l'EHPAD vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2022 !



Nous rappelons que notre accueil de jour peut accueillir des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer qui continuent à vivre chez elles, tout en participant une à plusieurs journées par semaine, à des activités adaptées au sein de l'EHPAD. Ces temps passés hors du domicile contribuent à rompre l'isolement et à permettre aux proches de dégager du temps pour leurs propres occupations.

Et pour toute personne motivée souhaitant s'engager dans un métier porteur de sens, avec une profonde envie de prendre soin des personnes âgées, n'hésitez pas à nous déposer votre CV !

Vous pouvez contacter le secrétariat au 0299969228
ou par mail à l'adresse mretraite.le-pertre@wanadoo.fr





Les élèves de l'école Saint Sébastien découvrent les continents du monde tout au long de cette année scolaire.



Journée Européenne

Le vendredi 22 octobre, les élèves sont partis découvrir la culture de certains pays européens. Ils ont pu confectionner des beignets polonais avec l'aide d'une Mme Kot (parent d'élèves), danser le Flamenco avec une intervenante Mam Párcio Baras, jouer à des jeux en bois des pays scandinaves et enfin réaliser des azulejos portugais.



Cette merveilleuse journée s'est terminée par une course d'endurance solidaire. Les élèves ont couru autour du plan d'eau de la commune. Chaque tour effectué équivalait à un don reversé à l'association Episol (épicerie solidaire de Vitré). Hydrachim et ABC Métalerie ont accepté de soutenir les élèves et de verser la somme correspondante à Episol.



En attendant Noël, les élèves ont comme tous les ans décoré l'école. Pour se faire ils se sont retrouvés pour une matinée bricolage. Le dernier jour d'école nous avons eu également la chance d'avoir la visite du Père Noël qui est venu distribuer un ballotin de chocolat à chaque enfant. Ensuite, ils ont dégusté des donuts. Merci à l'APEL pour l'organisation de ces moments forts de fin d'année. Enfin, nous avons vécu notre première célébration avec le père Honoré.

Journée Afrique

Le jeudi 16 décembre, c'était une journée entière consacrée à l'Afrique.

Les élèves ont découvert des mouvements de danse et instruments africains grâce à l'intervenante Ire de l'association Afrique Prohom.

Ils ont confectionné des masques africains et des tartes bananes dattes et enfin joué au Akrélé.



L'ensemble de l'équipe Saint Sébastien vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Les rentrées en TPS sont terminées pour cette année. Pour les inscriptions des PS pour septembre 2022 merci de prendre contact à l'école Saint Sébastien :

☎ 02-99-96-91-49 06-72-88-59-57

✉ eco35-st-sebastien.le-pertre@e-c.bzh

1, rue du Parc 35370 Le Pertre

PORTES OUVERTES

Samedi 19 mars de 10H à 12H

École Intercommunale des deux Provinces

Les élèves de GS/CP et CE1/CE2 ont presque fini de travailler sur Pierre et le loup avec l'intervenante en musique.

Les CM1 et CM2 ont pu assister à un spectacle au Centre culturel de Vitré. Ils ont découvert Jules Verne et le cinéma muet ! Les autres classes vont bientôt y assister à leur tour.

Une fois par semaine, des petits groupes d'élèves bénéficient de la présence d'une bénévole de Lire et Faire lire. Elle leur lit des histoires dans le seul but de créer le plaisir de lire ! Si vous êtes retraités, que vous aimez lire et que vous avez du temps à donner aux enfants, n'hésitez pas à vous faire connaître ! L'association recherche des bénévoles.

Tous les élèves ont réalisé des décorations et cartes pour le marché de Noël.

Et ils ont eu une visite très attendue le jeudi 16 décembre le père Noël les a gâtés une fois de plus !



Les CE2, CM1 et CM2 préparent leurs valises pour leur séjour d'une semaine en classe de neige !



TOUTE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE et les ÉLÈVES vous souhaitent de très belles fêtes, une très belle année 2022 !

Prenez soin de vous !

L'école organise des portes ouvertes le samedi 19 mars de 10h à 12h.

Pour les inscriptions prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02.99.96.93.26. Il faut passer au préalable au secrétariat du SIVOM (à la mairie du Pertre) muni du livret de famille pour obtention du certificat d'inscription. Des rentrées sont possibles après chaque vacances .

Enfin, pour suivre la vie de l'école, rendez-vous

sur le site de l'école : <https://ecole2provinces.wixsite.com/ecoledes2provinces>

Une vidéo vous permet de faire une visite virtuelle !

La directrice, Anne-Marie CHAUSSÉE

Vie^{la} Associative



Amicale Laïque École publique Intercommunale

L'Amicale Laïque est l'association des parents d'élèves de l'École Publique des Deux Provinces. Tous les parents sont invités à participer à son fonctionnement et à en devenir membre. Depuis sa création, l'objectif de l'association est de contribuer à enrichir la vie « dans » et « autour » de l'école, en créant du lien entre les parents et en participant activement au financement des différents projets de l'école.

LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR L'AMICALE

Cette année encore, la vente de Gavottes et biscuits bretons a rencontré un grand succès auprès des petits et grands gourmands. Chaque famille a été livrée début décembre.

Le Père Noël est venu à l'école le jeudi 17 décembre la hotte remplie de cadeaux.

Chaque classe s'est vue offrir des jeux et des livres. Les enfants ont tous eu des chocolats et des clémentines et tous les adultes intervenant dans l'école une boîte de chocolats.

Au niveau des actions à venir, notez dès à présent la date du dimanche 27 mars 2022 dans vos agendas. Vous êtes invités au grand loto qui se déroulera dans la salle Fontaine Guy, avec de nombreux lots à gagner.

D'autres animations vous seront proposées au cours de l'année scolaire.

LA PARTICIPATION DE L'AMICALE

A LA VIE DE L'ÉCOLE

L'Amicale participe tous les ans au financement des sorties pédagogiques des enfants, de la petite section au CM2.

En janvier 2022, les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront une semaine en classe de neige à Super Besse. Ce voyage est financé à hauteur de plus de 50% par l'Amicale. Les enfants feront du ski de fond, du ski alpin, une randonnée en raquettes et découvriront les joies de la montagne. Ceci ne serait pas possible sans la participation de chacun aux ventes et activités proposées par l'Amicale.

Les autres classes ne seront pas en reste puisqu'elles bénéficieront au cours de l'année scolaire de sorties au centre culturel de Vitré et/ou de sortie de fin d'année.

En espérant que cette année le contexte sanitaire nous le permette, la fête de fin d'année est d'ores et déjà programmée au vendredi 1er juillet.

DES PARENTS INVESTIS

L'Amicale Laïque remercie tous les parents bénévoles qui participent au bon fonctionnement de l'association et au bon déroulement des actions menées, chacun donnant de son temps en fonction de ses disponibilités. Nous sommes à l'écoute de toutes les nouvelles idées et nous serons heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre association.

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'actualité de l'Amicale sur notre page Facebook « Asso Amicalelaïque ». Nous sommes joignables par mail amicale.lepertre.stcyr@gmail.com

Nous profitons également du bulletin municipal pour vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Que l'année 2022 vous apporte joie et bonheur, à vous et à vos proches.

Les membres de l'Amicale

APEL - École Saint-Sébastien Le Pertre/Saint Cyr

La crise sanitaire

L'APEL reste malgré tout active dans toutes ses démarches pour financer au mieux les différentes activités de nos élèves.

Composition du bureau pour l'année 2021/2022, avec 3 nouveaux membres.

Suite à l'Assemblée Générale du 12 octobre dernier, voici la composition du bureau :

Présidente : Viviane LEMONNIER - **Vice-présidente** : Adélaïde HUTIN - **Trésorière** : Brigitte ORRIERE - **Trésorière adjointe** : Vanessa PELLETIER - **Secrétaire** : Sabrina DESPLANQUES - **Secrétaire adjointe** : Justine HUREL - **Membres** : Hélène THÉBERT, Christelle HAUTERVILLE, Séverine THÉBERT, Mélissa LEFEBVRE, Gwendoline BANCTEL, Sylvie GENDRY et Laura HELBERT.

Temps fort de l'année scolaire

Contraint d'annuler son traditionnel Arbre de Noël, initialement prévu le dimanche 12 Décembre, l'APEL a mené des actions pour marquer les fêtes de fin d'année.

Une vente de sapins de Noël : En partenariat avec un prestataire local, l'APEL a proposé une vente de sapins naturels, comme l'an dernier. Un tirage au sort a eu lieu pour récompenser 2 personnes parmi toutes les photos reçues et publiées sur notre page facebook. Les sapins vendus ont pu être recyclés par Mr Veillé Olivier.

Un goûter et des ballotins pour les enfants : Avant les vacances de Noël, chaque enfant de l'école a reçu un ballotin de chocolats. Un goûter de Noël a été organisé le 17 décembre à l'école en présence du Père-Noël, pour le plus grand plaisir des enfants!

Les photos des enfants sur un calendrier : L'APEL a relancé en décembre la vente des calendriers avec

les photos de tous les enfants, des enseignants et du personnel de l'école. Appréciés des familles qui peuvent ainsi les collectionner d'une année sur l'autre et voir l'évolution des enfants, ce calendrier 2022 est illustré sur le thème des continents, thème annuel de l'école.

Les prochains rendez-vous

à ne pas manquer

Théâtre : Et c'est reparti, la troupe de parents d'élèves remonte sur les planches !

Cette année, il s'agira d'une comédie intitulée "La triste mine" de Hubert DE CHOUILLAC.

Les enfants des classes de CM1 et CM2 assureront la première partie accompagnés de leur professeur Guillaume Gérard.

Notez d'ores et déjà les dates des représentations qui se dérouleront Salle du Patronage au Pertre :

Le Samedi 5 et Dimanche 6, le Samedi 12 et Dimanche 13 Mars ainsi que le Vendredi 18 et Samedi 19 Mars 2022.

Ouverture des réservations en Février, uniquement par téléphone au 06.44.34.37.45, entre 19h et 21h

Portes ouvertes de l'école : Samedi 19 mars 2022, de 10h à 12h.

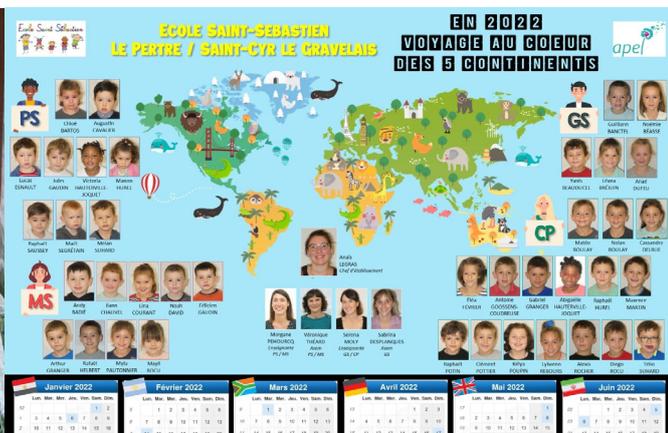
Pot de fin d'année : Vendredi 24 juin 2022

Moyens pour communiquer

apelsaintsebastien3553@gmail.com.

Page Facebook

APEL Saint-Sébastien Le Pertre - St Cyr.



Inauguration du centre de secours

Les Sapeurs Pompiers du centre d'incendie et de secours de Le Pertre Saint-Cyr-le-Gravelais vous souhaitent une bonne année 2022. L'année 2021 aura été une année particulièrement intense, en effet nous avons réalisé un peu plus de 170 interventions depuis le 1er janvier. Le secours à personne représente 80 % de nos interventions, les feux un peu moins de 10%.

Nous avons également participé à la vaccination de la population au vaccinodrome de Rennes tout au long de l'année. Plusieurs sapeurs pompiers se sont rendus disponibles afin de pouvoir vacciner le plus grand nombre de personnes, le centre de Rennes pouvait accueillir jusqu'à 3000 personnes par jour.

Lors de notre sainte barbe nous avons également inauguré notre centre de secours suite à la rénovation de celui-ci par le conseil départemental. Cette rénovation était étalée sur 3 tranches de travaux. De nombreux élus ont pu se déplacer lors de l'inauguration, nous tenions à remercier la commune pour son aide matérielle et logistique.

Cette sainte barbe fut l'occasion de mettre à l'honneur Loïc Courcier qui mettra fin à son engagement de sapeur pompier volontaire en février prochain. Loïc aura servi pendant 40 ans au sein du centre. Nous lui souhaitons une très bonne retraite bien méritée et un très grand merci pour tout le temps qu'il a pu consacrer au service des autres.



Visite inaugurale par les autorités



Hommage aux morts devant la stèle commémorative



Revue des troupes



Remise d'une médaille d'honneur 10 ans d'ancienneté et d'un galon adjudant-chef



Mise à l'honneur de Loïc Courcier



Pour 2022 nous aurons le plaisir d'accueillir 2 nouvelles recrues ainsi qu'une mutation et une mise à disposition du SDIS de la Mayenne. Nous recherchons des personnes disponibles la journée en semaine ou travaillant sur la commune qui souhaitent s'engager comme sapeurs pompiers volontaires.

Au cours de l'année à venir nous devrions être doté d'un nouvel engin incendie, un camion citerne adapté aux milieux ruraux. Il sera polyvalent aussi bien pour les feux urbains que pour les feux d'aires naturelles.

Enfin, nous espérons pouvoir vous présenter notre nouveau casernement lors d'une journée portes ouvertes si les conditions le permettent.





Les Palets Pertrais

Le club des palets pertrais a organisé le dimanche 28 novembre 2021 deux concours. Le matin, concours individuel avec 57 joueurs et en après-midi 68 équipes de 2 joueurs y ont participé. La journée s'est passée dans la bonne humeur. Cette année nous avons remarqué la présence de jeunes joueurs, preuve en est que le palet a encore de beaux jours devant lui. Notre prochain concours aura lieu le dimanche 16 janvier, si les conditions sanitaires le permettent, nous espérons une aussi bonne participation.

Deux autres concours en 2022, les dimanche 22 mai et 20 novembre. Pour ceux qui voudraient adhérer, venez nous rejoindre vous serez les bienvenus. Nous remercions la municipalité et également les bénévoles pour le service assuré.

Toute l'équipe des palets pertrais est heureuse de vous

Les Combattants

Chères amies, chers camarades,

Voici une année qui se termine encore sous un aspect bien morose puisque la pandémie du COVID est hélas toujours bien présente.

Que 2022 soit un renouveau d'épanouissement pour tous et je vous souhaite une très bonne année nouvelle pour vous et vos familles. Espérons que les efforts mis en place contre le COVID produisent leurs effets dans un avenir proche. Pour 2022, notre gouvernement a l'intention de fêter les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars.

Rappelons les faits : Ceux-ci sont concrétisés par ce que l'on appelle les accords d'Évian du 18 mars 1962.

Ce texte comprend deux parties :

1°) Un accord de cessez le feu dont l'application est fixée au lendemain 19 Mars 1962 à midi.

2°) Les déclarations gouvernementales à l'Algérie qui portent sur : A) La période de transition jusqu'au référendum d'autodétermination. Pour cette période étaient mis en place un exécutif provisoire et un Haut-Commissaire représentant l'état Français. La libération des prisonniers dans un délai de 20 jours et une mesure d'amnistie générale. B) L'organisation d'un référendum d'autodétermination dans un délai de trois mois et maximum de six mois.

Dans l'hypothèse où à la suite du référendum la solution d'indépendance serait retenue : 1. des

garanties prévues pour personne conservant le statut civil de droit français ; 2. la programmation du retrait des forces militaires françaises.

Après huit années de conflits entre l'Algérie et la France, une solution était acceptée et sa mise en place envisagée...mais hélas, les promesses adressées ne furent pas respectées...et une guerre civile éclatera entre les partis Algériens d'où la mise en péril de cet accord signé par la France uniquement avec le FLN... En effet, après ce 19 mars 1962, il y eut encore 18 000 tués de part et d'autres...nombreux règlements de comptes entre musulmans et civils, sans compter la persécution de nombreux harkis que l'armée avait du mal à secourir par suite des ordres imposés à celle-ci de non intervention...

En considérant l'attitude du F.L.N à cette époque, nous ne pouvons cautionner ces massacres... et c'est pour cela que l'U.N.C. dont nous dépendons, s'est positionnée pour un refus catégorique de toute assistance à une cérémonie à cette date . . .

Nous rendons hommage à nos morts (23 000) de cette guerre le 5 décembre depuis sa création avec un suivi parfait à l'échelon du canton et de notre département.

Cette manifestation envisagée, nous semble peu opportune et risque de réveiller des différends entre générations en période électorale.

Régis des Minières, Président UNC Le Pertre



Les Amis des Sentiers

Le dimanche 5 décembre matin, les associations Les amis des sentiers et l'Association des Cavaliers Randonneurs de la Vallée du Vicoin (ACRVV) ont organisé dans le cadre du Téléthon des randonnées équestres (12 et 20 km) et pédestres (5 et 9 km).

La météo fut variable mais globalement satisfaisante pour cet événement, mais les chemins étaient quelquefois glissants.

Une vingtaine de cavaliers et une trentaine de randonneurs se sont retrouvés sur les chemins du Pertre (en débordant sur St Cyr et Argentré). Un café était proposé au départ et un apéro à l'arrivée et des galettes-saucisses étaient aussi en vente. Les participants ont été très satisfaits de l'organisation, du balisage et du réconfort de l'excellent vin chaud.

Les participations, dons et bénéfices ont été reversés au Téléthon, soit un montant total de 632€.

A noter que ce montant inclut un généreux don de nos amis de l'association des Palets Pertrais !



Abonnez-vous à nos actualités sur <https://LesAmisDesSentiersDuPertre.fr>
contact@
lesAmisDesSentiersDuPertre.fr
Bernard Gaudin 06 85 63 04 70



Acti Gym Pertraise

C'est avec plaisir que nous avons repris les cours en septembre dernier.

Après deux années de galère nous avons retrouvé notre rythme en respectant les gestes barrières et avec le pass sanitaire obligatoire.

Chaque mercredi matin à 9h30, nous nous retrouvons avec Angélique, notre animatrice à la salle Fontaine Guy.

Nous sommes trente et un adhérents.

Il est toujours possible de nous rejoindre en venant assister à un cours.

Au nom des membres du bureau je souhaite à tous et à toutes une bonne année sportive et une bonne santé.

La présidente



Club de FOOTBALL les Bleuets Le Pertre Brielles Gennes St Cyr



Le club des Bleuets vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 !

Le club compte un effectif de 302 licenciés sur les 4 communes réparti comme suit :

	5 – 8 ans U6 – U9	9 – 12 ans U10 – U13	13 – 16 ans U14 - U17	Seniors et vétérans	Séniors Féminines	Dirigeants	Arbitres
Nombre	53 (Dont 9 Fé)m	59 (Dont 2 Fé)m	43 (Dont 8 Fé)m	82	18	43	4

La part des jeunes est en augmentation par rapport à la saison dernière avec une augmentation des jeunes féminines alors que les seniors et vétérans subissent une baisse. Les licenciées féminines représentent maintenant plus de 12% de l'effectif.

De ce fait, 3 équipes seniors sont engagés cette saison en R3, D2 et D3, les féminines en D1 Foot à 7 et 1 équipe en vétérans. En jeunes foot à 11, 5 équipes sont engagés avec le groupement des Portes de Bretagne : 1 équipe U14, deux U15, une U16 et une U17.

Merci aux nombreux bénévoles qui œuvrent chaque week-end tout au long de l'année pour diriger les équipes ou encadrer à l'entraînement ou gérer l'organisation du club. Ils prennent beaucoup de leur temps et sont indispensables au bon fonctionnement du club. Si vous êtes intéressé vous aussi pour donner de votre temps, n'hésitez pas à nous contacter, on manque toujours de bénévoles.

Le club a profité des périodes de confinement pour revoir sa stratégie de partenariat avec les sponsors, ce qui nous a permis de renouveler l'ensemble des maillots seniors. Merci à Hydrachim, Intermarché, Agri Intérim, T2L, Garage Thibault, Allflex, Boulanger et Temaco pour leur soutien pour ces nouvelles tuniques.



Si vous êtes passé au stade du Pertre, vous avez probablement vu des nouveaux panneaux publicitaires avec également d'autres partenaires (Pasquet, ABC Metallerie, Perrinel, Pulsat, Thomas Lemoine, etc...) et d'autres emplacements sont encore disponibles. Des panneaux vont être installés aussi au stade de Brielles. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y apparaître et apporter votre soutien au club. Le logo du club sera installé prochainement sur les 4 stades.

Le 10 novembre dernier et après une année d'absence, le club a pu organiser sa grande soirée avant que la situation sanitaire se dégrade. Elle a rencontré un franc succès et a permis à tout le monde de se retrouver. Près de 900 repas ont été servis en salle et à emporter. Merci aux personnes qui étaient présentes et qui ont pris à emporter et merci à tous les bénévoles qui ont fait de cette soirée une réussite.

Mail : bleuets.communication@gmail.com et le site internet : <http://bleuet-football.footeo.com>

facebook.com/BLEUETSFOOTBALL // instagram.com/bleuetsfoot // twitter.com/bleuetsfoot

L'OGEC

L'OGEC Saint Sébastien poursuit les travaux de rénovation de l'école Saint Sébastien.

L'entreprise Thomas Lemoine est ainsi intervenue comme prévu en octobre 2021 pour les travaux de peinture de la garderie. Le 12 novembre a eu lieu l'inauguration de la garderie en présence des parents et des bénévoles de l'école.

Le 29 octobre 2021, la clôture de la cour maternelle a été réhaussée par les parents et les membres de l'OGEC dans le but de répondre aux normes anti-intrusion d'une école. Ce même jour un local vélos a été créé sous le préau maternel.

Le 2 décembre 2021, l'APEL a remis officiellement un chèque d'un montant de 3 400€ qui est la somme des participations de l'APEL 35, APEL de Bretagne et APEL National pour le financement des vidéoprojecteurs interactifs installés au printemps 2021 dans les classes maternelles.

L'OGEC remercie l'ensemble des artisans et des bénévoles qui sont intervenus en 2021 pour l'école.

L'OGEC Saint Sébastien vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.



Les Amis de la Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque ont réalisé des achats dernièrement, un enrichissement d'ouvrages mangas est prévu dans le 1er trimestre 2022, ainsi que des nouveautés adultes. La distribution des cartes ARLÉANE pour nos lecteurs va être réalisée courant Janvier. La bibliothèque s'est fait une petite beauté pour les fêtes, merci au conseil municipal des jeunes pour la décoration de la vitrine.



Endurance Équestre (COEELP)



Les 9 & 10 Octobre, se sont déroulées les épreuves d'endurance équestre sur l'hippodrome de la Chaussée.

Avec un temps qui nous a été très favorable, ces 2 journées se sont très bien passées.

Le Samedi pour les courses internationales (120 – 100 – 80 kms), nous avons 56 participants.

Le Dimanche pour les courses (20 – 40 – 60 kms), nous avons 115 participants et nous organisons le championnat d'Ille et Vilaine.

Nous avons eu des retours très positifs sur l'organisation autant technique que sanitaire.

Pour la réussite de ces 2 journées, il faut associer tous les bénévoles qui oeuvrent pour la bonne marche ainsi que les amis des sentiers qui entretiennent les chemins et que je remercie vivement.

Mes remerciements vont également à la Mairie, aux sponsors ainsi qu'au Conseil Départemental.

Je vous souhaite une Bonne Année 2022 et vous donne RDV les 8 & 9 Octobre 2022 pour le 20ème anniversaire.

Le Président, Hubert Bétin

Dates à retenir

Vendredi 21 Janvier 2022 Assemblée Générale &

Dimanche 6 Février 2022 pour le loto

Les randonneurs Pertrais

Toute l'équipe des randonneurs pertrais vous souhaite une bonne et heureuse année 2022

Chaque lundi, on se retrouve pour sillonner les chemins de Le Pertre et des communes environnantes dans la bonne humeur.

Nous avons changé de président, merci à Auguste BOUVIER pour toutes ces années de dévouement au sein de cette association.



Le bureau

Informations & Formalités

GUICHET NUMÉRIQUE des AUTORISATIONS D'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE | DÉCLARATION PRÉALABLE | PERMIS DE DÉMOLIR | CERTIFICAT D'URBANISME | PERMIS D'AMÉNAGER



NOUVEAU :

**DÉPOSEZ
VOS DEMANDES D'AUTORISATION
D'URBANISME EN LIGNE**

C'est possible avec le

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Rendez-vous sur le site : www.lepertre.fr



SIMPLE

Je dépose ma demande d'urbanisme en quelques clics



RAPIDE

Je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie



ÉCONOMIQUE

Je n'ai plus besoin de photocopier mon dossier en plusieurs exemplaires



ACCESSIBLE

Le portail est ouvert 24h/24 7 jours/7



PRATIQUE

Je peux suivre la progression de ma demande en ligne



SÉCURISÉ

Mon compte est personnel et confidentiel

Réalisation : Vitre Communauté - Visuels : Shutterstock - Nauproject

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie.

Accédez rapidement à la plateforme via <https://www.vitrecommunauté.org/guichet-numerique-autorisations-urbanismes/>

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne avec le guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Il est fortement recommandé avant de déposer un dossier, de vérifier la conformité de votre projet avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier :

<https://gnau.megalibretagne.bzh/vc/gnau/>

Comme cela fonctionne ?

Vous devez créer un compte particulier ou professionnel. Pour la création des comptes professionnels (personne morale), il y a un délai d'activation. Un email de confirmation de la bonne création du compte vous sera envoyé.

1. Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
2. Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
3. Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
4. Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE) qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un Accusé de Réception Electronique (ARE) précisant votre numéro d'enregistrement. Ces accusés vous seront communiqués par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.



Nouvelles modalités depuis le 1er janvier

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, et dans la communication faite par le SMICTOM, la collecte des bacs (et des sacs jaunes) en porte à porte est réalisée tous les 15 jours depuis le début de l'année, soit tous les vendredis de semaine impaire pour Le Pertre.

Les habitants concernés ont reçu un calendrier de collecte permettant de connaître les jours de sortie des bacs (y compris lorsque la semaine comporte un jour férié).

Le SMICTOM apporte quelques réponses aux questions que vous vous posez :

Les bacs ne sont ramassés que tous les 15 jours, la facture va-t-elle diminuer ?

La tarification incitative ne couvre pas seulement les frais de ramassage, mais aussi le traitement des déchets, la gestion des déchèteries, l'entretien des bornes d'apport volontaire, etc... L'optimisation du service de collecte permettra de limiter les hausses sur le montant de cette tarification.

Le service est réduit et les coûts augmentent.

Le service n'est pas réduit, mais il s'adapte à l'utilisation réelle qu'en ont les usagers. Les coûts de traitement des déchets augmentent et vont continuer d'augmenter du fait de la diminution des sites de traitement des déchets et notamment de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Pour limiter les répercussions de ces hausses sur l'impôt payé par l'utilisateur, des économies sur les coûts de collecte sont nécessaires.

L'objectif du SMICTOM est de trouver le bon équilibre «niveau de service / coût limité pour l'utilisateur» et de favoriser le tri, le recyclage et la réduction à la source des déchets.

Qui est concerné par ce changement de rythme ?

Seuls les usagers collectés en porte à porte (bac gris et sacs jaunes) sont concernés par la collecte une semaine sur deux, soit les deux tiers de la population. Les usagers déjà collectés en borne d'apport volontaire ne connaissent aucun changement. Certains acteurs pour lesquels une

collecte tous les 15 jours est difficile sont maintenus en collecte hebdomadaire (EHPAD, habitats collectifs, professionnels producteurs de biodéchets, etc...).

Il va y avoir des nuisances olfactives si la collecte est moins fréquente.

Quelles que soient les conditions climatiques, les ordures ménagères doivent être emballées en sac hermétiquement fermé avant d'être remis dans votre bac. En maintenant le couvercle bien fermé et en plaçant votre bac dans un garage ou à l'ombre dans une arrière-cour, vous pourrez réduire ce risque. Par ailleurs, les déchets fermentescibles sont les plus générateurs de mauvaises odeurs : en les compostant, vous limitez les désagréments. Les déchets compostables représentant 30% du volume d'une poubelle, le SMICTOM propose des composteurs à prix préférentiels. Des distributions ont lieu tout au long de l'année dans différentes villes du territoire. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du SMICTOM : www.smictom-sudest35.fr

Avant un départ prolongé, que dois-je faire de mes poubelles ?

En cas d'absence prolongée, évacuez un maximum de déchets avant votre départ. Il est toujours possible de trouver un arrangement avec votre voisinage ou entourage. Si aucune autre solution n'est possible, contactez le SMICTOM Sud-Est 35.

Relais Petite Enfance

Avez-vous aperçu cette affiche : « Assistant maternel : pourquoi pas vous » ? Depuis plusieurs semaines, l'équipe du Relais Petite Enfance œuvre pour la promotion du métier d'assistant maternel. En partenariat avec les autres Relais Petite Enfance de Vitré Communauté et les élus, une campagne de sensibilisation sur le métier d'assistant maternel est prévue tout au long de l'année 2022. A travers ces affiches, l'objectif est de créer un premier contact avec des personnes qui seraient intéressées par ce métier. D'autres projets sont en cours de réflexion pour valoriser et promouvoir le métier d'assistant maternel qui est si précieux pour les familles du territoire.

Formation SST ou recyclage SST : Le Relais Petite Enfance peut proposer des sessions de formation « Sauveteur Secouriste du travail » (SST) et recyclage SST sur le territoire. Vous êtes assistants maternels et intéressés, n'hésitez pas à informer l'équipe du Relais Petite Enfance. Pour valider une session, nous devons constituer un groupe de 10 personnes.

Retrouver toute l'actualité sur la page Facebook du Relais Petite Enfance, Contact : 02 99 96 59 77

relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr

Les conseillers départementaux

Vos Conseillers départementaux du canton de la Guerche-de-Bretagne (31 communes) sont Marie-Christine MORICE et Christian SORIEUX.

Le Conseil départemental intervient sur les solidarités humaines (les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, le logement, les collègues...) et les solidarités territoriales (les mobilités, les services de proximité...). Il est possible de prendre rendez-vous avec vos Conseillers départementaux auprès du secrétariat des élus à l'Hôtel du Département au 02-99-02-35-17 ou par mail ucd35@ille-et-vilaine.fr



La commission communication depuis deux éditions propose dans le bulletin un focus sur un thème précis en page centrale.

En octobre, les associations étaient mises à l'honneur,

Ce mois-ci la caserne et les pompiers sont à l'honneur.

Pour la prochaine édition, la commission souhaite mettre en avant les producteurs locaux Pertrais.

Nous les invitons à nous transmettre dès à présent par mail mairie@lepertre.fr les éléments (coordonnées, logo...) qui permettront de réaliser ce focus.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE LE PERTRE

diffusé gratuitement - dépôt légal 1er semestre 2022, place de l'église 35 370 LE PERTRE
02 99 96 90 21 - mairie@lepertre.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Luc VEILLÉ

PHOTOGRAPHIES de la Commission Communication et des associations

CRÉDITS Freepik, Linector

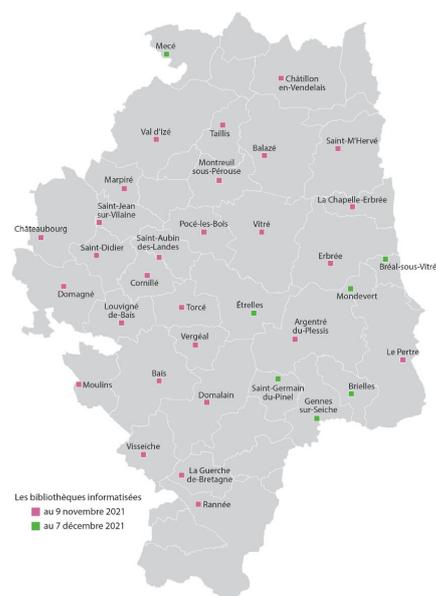
MAQUETTE Commission Communication

IMPRESSION Imprimerie Epoke - TIRAGE 650 exemplaires

DISTRIBUTION La poste



Réseau Arléane Une carte unique pour les bibliothèques



réseau des 35 bibliothèques de Vitré Communauté.

Les usagers basculeront automatiquement sous ce format au gré de l'informatisation des bibliothèques (voir carte), toutes membres du réseau Arléane.

Pour quel avantage ?

L'accès à un catalogue unique de 200 000 documents environ. Les usagers pourront alors emprunter dans toutes les bibliothèques membres du réseau : 12 documents par bibliothèque avec une limite de 30 par carte.

Oui au covoiturage avec Klaxit !

Les passagers voyagent gratuitement, les conducteurs sont rémunérés.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) dont les derniers décrets covoiturage ont été publiés en juin 2020, permet aux collectivités locales de subventionner les trajets en covoiturage au même titre que le transport public, avec pour objectif de tripler la part du covoiturage dans les trajets quotidiens en 5 ans.

Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 46 communes de Vitré Communauté sont subventionnés par la collectivité. Concrètement, les passagers voyagent gratuitement, quand les conducteurs sont de leur côté rémunérés entre 2€ et 4€ pour chaque

passager transporté. Soit un complément de revenu potentiel de 160 € / mois pour un conducteur qui transporte 2 passagers sur 20 jours travaillés et 20km.

Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, les habitants sont invités à s'inscrire sur l'application mobile Klaxit qui mets en relation passagers et conducteurs sur les contraintes spécifiques des trajets domicile-travail, en garantissant aux conducteurs un minimum de détour et en permettant aux passagers de flexibiliser leurs horaires. Ils bénéficient également de la garantie retour MAIF, permettant au passager de rentrer chez lui gratuitement et sans avance de frais en cas d'annulation du conducteur.

Le Mot de la Minorité

Chers Pertraises et Pertrais,

Nous souhaitons à chacun d'entre vous et à vos familles nos meilleurs vœux pour cette année 2022 : santé, bonheur et réalisation de vos souhaits les plus chers.

Cette année 2021 aura été une année blanche pour le développement de la commune :

- Abandon du projet de restaurant,
- Un projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) en retrait par rapport aux besoins de notre développement,
- Des travaux d'entretien de nos voies communales et chemins ruraux à minima (en deux exercices la majorité n'aura pas réalisé le programme que nous avons projeté pour la seule année 2020),
- La démission d'Olivier Veillé des services techniques ??? Ses conseils étaient précieux en matière d'espaces verts par sa connaissance des végétaux. Merci à lui pour toutes les années passées au service de la commune.

Le seul investissement réalisé en plus de 18 mois de mandat est le prolongement du chemin des vignaux vers la commune de Saint Cyr (coût 18 000 €).

Un seul projet pour 2022 : le déplacement de l'actuel bar – PMU dans l'ancienne épicerie. Ce déplacement pourrait entraîner des surcoûts d'exploitation pour les gérants par rapport aux travaux qu'ils devront engagés.

Souhaitons que l'année 2022 soit plus engageante pour l'avenir et le rayonnement de notre commune.

Maryline Hacques, Aurélien Thébert,
Joseph Maréchal

Rappel : Retrouvez-nous
sur notre page Facebook « Le Pertre au cœur »

Solutions des jeux du numéro 67

Horizontal : 1. Chemin, 3. Mieux-être, 4. Rencontres, 9. Artisans, 11. Président, 12. Sport, 13. Écoles, 14. Lecture

Vertical : 1. Commerçants, 2. Bénévoles, 5. Endurance, 6. Cyclistes, 7. Associations, 8. Gibier, 10. Hippiques



Coupon Contact

L'équipe municipale vous invite à partager astuces, informations, suggestions par le biais de ce coupon (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie) par téléphone, par email (mairie@lepertre.fr) ou via la page Facebook Mairie Le Pertre.

Nom/Prénom :Téléphone/Email :

Adresse :

Message :

.....

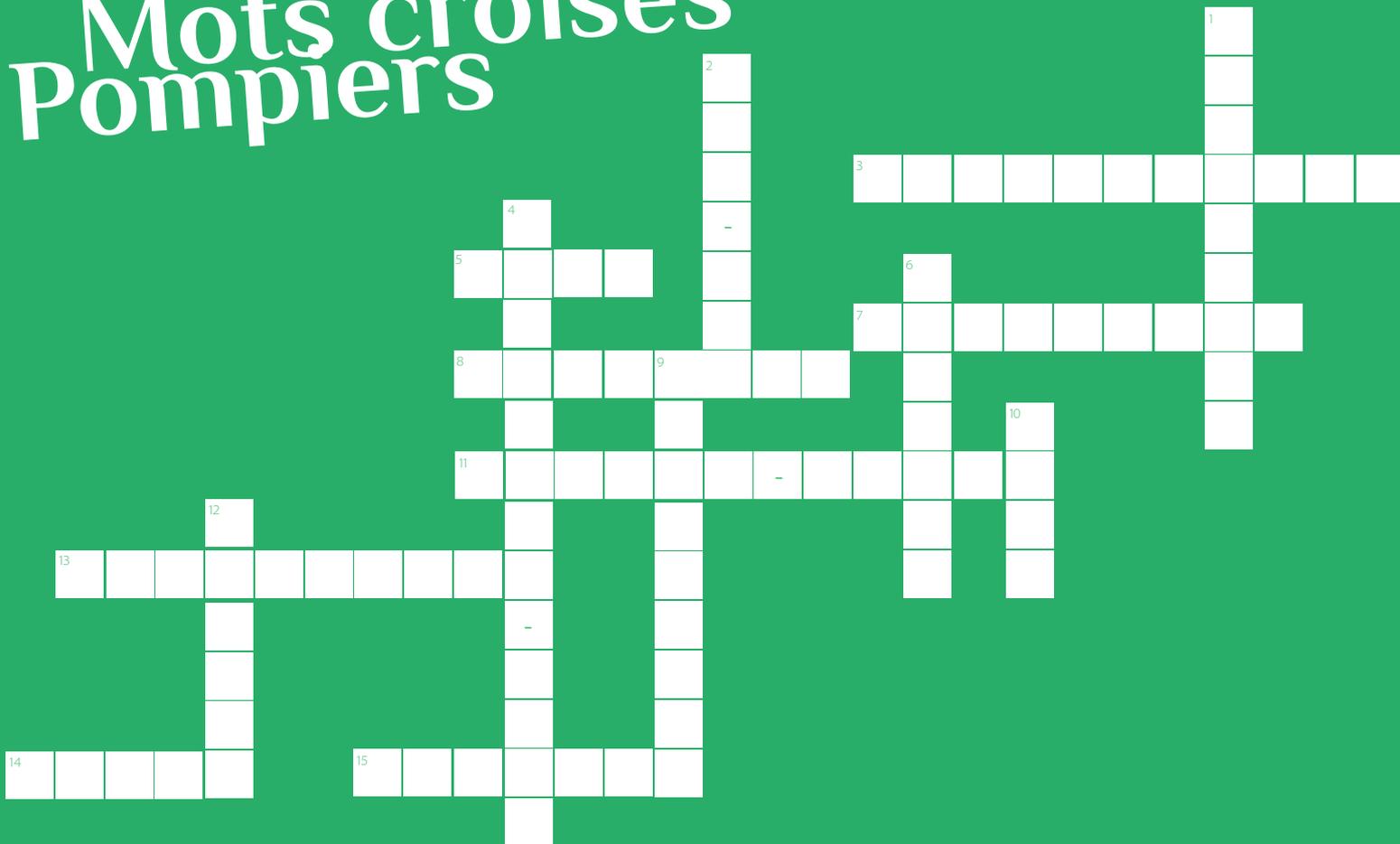
.....

.....

.....

MERCI !

Mots croisés Pompiers



HORIZONTAL

- 3 Nos pompiers civils sont des pompiers ...
- 5 Sigle du service départemental d'incendie et de secours
- 7 Un grade de pompier
- 8 Nombre d'années de service du pompier qui arrêtera en 2022
- 11 Fête des pompiers en décembre
- 13 Grade de notre chef de centre
- 14 Couleur de leurs véhicules
- 15 Il leur arrive de hisser la grande

VERTICAL

- 1 Ceux de la circulation nécessitent parfois l'intervention des pompiers
- 2 Son de la sirène deux tons
- 4 Grade de notre pompier qui arrêtera en 2022
- 6 Nom donné au bâtiment
- 9 A cause d'elle, ils sont régulièrement mobilisés le week-end
- 10 Les pompiers sont appelés pour les éteindre
- 12 Nombre de femmes dans l'équipe

Informations Utiles

SERVICES DE SANTE

Médecin Généraliste Dr. NITU
02.99.74.89.13

Chirurgien dentiste Dr. SALLET
02.99.96.91.01

Médecin Généraliste Dr. COGALNICEANU
02.23.55.16.02

Psychologue Mme MOUET
07.67.12.14.17

Médecin Généraliste Dr. LERICH
02.99.96.90.16

Pharmacie Mme DIVET
02.99.96.90.26

Infirmières Mmes GENDROT et PARIS
02.99.96.91.81

Sage-Femme Mme MALROUX BONNET
06.15.05.80.29

Ostéopathe Mme MEVEL
06.25.43.03.31

Sophrologue Mme BOUVET
06.46.05.25.28

Naturopathe Mme COUPÉ
06.15.03.48.55

Les professionnels de santé exerçant à Le Pertre et souhaitant intégrer cette rubrique sont invités à contacter la mairie

DÉCHETTERIE

Le Pertre
Déchets verts : clés à prendre en mairie aux heures d'ouverture
Argentré du Plessis – SMICTOM 02.99.74.44.47
lundi 10H-12H / 14H-18H
mercredi 9H-12H
vendredi 14H-18H
samedi 9h12H / 14-18H

MAIRIE LE PERTRE

02.99.96.90.21 – mairie@lepertre.fr – www.lepertre.fr
Accueil public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30

SECOURS

Maison Médicale de Garde de Vitré : 02.99.75.55.66
Énedis : 09.72.67.50.35

